

Délibération du Conseil municipal du 20 novembre 2023

Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le

ID : 077-217702570-20231120-48_2023-BF



Date de

convocation :

13/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

En exercice : 27

Présents : 17

Présents : M. Maxence GILLE – M. Daniel SEVILLANO – Mme Catherine BEGUIN – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – Mme Christelle REMERE – M. Laurent COURTIAT – Mme Jeanine TURLURE – Mme Sylvie FOUGERAY- M. Sébastien COSTARD – M. Jacques TOUPRY – M. Olivier GANDAR – M. Georges BACCON – M. Jean-Paul BORIE – Mme Cindy MOUSSI – LE GUILLOU – M. Jean-Michel LEMSEN.

Votants : 24

Pouvoirs : Mme Karine ROUSSET à M. Maxence GILLE – M. Nicolas LAVALLEE à Mme Catherine BEGUIN – Mme Auziria MENDES à M. Georges BACCON – M. Cyril DEBOOSERE à M. Daniel SEVILLANO – Mme Clarisse NOEL à M. Pierre COURTIER – Mme Brigitte DA SILVA à Mme Cindy MOUSSI – LE GUILLOU – M. Fabrice DELARGILLIERE à M. Jean-Michel LEMSEN.

Absents excusés : Mme Karine ROUSSET– M. Nicolas LAVALLEE – Mme Auziria MENDES– M. Cyril DEBOOSERE– Mme Clarisse NOEL – Mme N'Deye DIA BRANDONNE – Mme Mélanie GENTILS – Mme Rafea LAOUADI – Mme Brigitte DA SILVA – M. Fabrice DELARGILLIERE.

M. Pierre COURTIER a été élu secrétaire de séance.

N° de

délibération :

48 -2023

Objet :

AUTORISATION DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2024

Comme de coutume, à la fin de chaque exercice et afin de faciliter les paiements au début de l'exercice suivant, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise, en application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice 2024, dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice 2023, comme suit :

Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	19 869,50 €
Compte 202 Fonction 020	Frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme	537,50 €
Compte 2031 Fonction 020	Frais d'étude Administration générale	19 228,00 €
Compte 2051 Fonction 020	Concessions et droits similaires Administration générale	1 400,00 €

Chapitre 204	Subventions d'Équipement Versées	5 000,00 €
Compte 20422 Fonction 020	Subventions d'équipements aux personnes de droit privé. Bâtiment et installation Administration générale	5 000,00 €

Chapitre 21	Immobilisations corporelles	222 169,00 €
Compte 2111 Fonction 822	Achat de terrain	375,00 €
Compte 2121 Fonction 822	Plantation d'arbres et arbustes	850,00 €
Compte 2135 Fonction 822	Installations générales, agencement, aménagements des constructions Voirie communale et routes	103 975,00 €
Compte 2151 Fonction 822	Réseaux de voirie Voirie communale et routes	77 875,00 €
Compte 21538 Fonction 822	Autres réseaux Voirie communale et routes	2 625,00€
Compte 21568 Fonction 822	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile Voirie communale et routes	10 250,00 €

Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le

ID : 077-217702570-20231120-48_2023-BF



Compte 2158 Fonction 822	Autre installations, matériel et outillage technique Voirie communale et routes	
Compte 2182 Fonction 020	Matériel de transport	7 500,00 €
Compte 2183 Fonction 020	Matériel de bureau et informatique Administration générale	4319,24 €
Compte 2184 Fonction 020	Mobilier Administration générale	4 025,00 €
Compte 2188 Fonction 020	Achats immobilisations corporelles Administration générale	€9 8862,50 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024.

Fait à Lizy sur Ourcq, le 20 novembre 2023.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

Maxence GILLE

Le secrétaire de séance,

Pierre COURTIER

Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le



ID : 077-217702570-20231120-48_2023-BF